

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC26

présenté par
Mme Bergé, rapporteure

AVANT L'ARTICLE 24 TER

Supprimer la division et l'intitulé du chapitre VIII *bis*.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de déplacer le chapitre VIII bis afin qu'il englobe l'article 24 bis du présent projet de loi.